

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

BAC PRO - OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

GRETA des Yvelines (78)

UFA Jean Rostand - 66 rue Fernand Bodet 78200 Mantes-la-Jolie

OBJECTIFS

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel Ouvrages du Bâtiment : Métallerie (RNCP39514 - Niveau 4) intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier de définition, de normes et des contraintes de l'entreprise,
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et les procédés courants de fabrication,
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une petite équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

CONTENU

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

S'informer et Analyser :

- Décoder et analyser les données de définition
- Décoder et analyser les données opératoires
- Décoder et analyser les données de gestion
- Relever et réceptionner le site de pose et/ou d'installation.

Traiter/Décider/Préparer :

- Choisir et adapter des solutions techniques
- Établir les plans, tracés et gabarits d'exécution d'un ouvrage
- Établir les quantitatifs de matériaux, composants et matériels
- Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose
- Établir les documents de suivi de réalisation.

Fabriquer :

- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires
- Conduire les opérations d'usinage, de conformation
- Conduire les opérations d'assemblage de montage et de finition de tout ou partie d'un ouvrage
- Conditionner, manutentionner et stocker les ouvrages.

Mettre en œuvre sur chantier :

- Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter, tracer, distribuer les ouvrages
- Préparer, adapter, ajuster les ouvrages
- Conduire les opérations de pose sur chantier
- Installer les équipements complémentaires, les accessoires
- Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier.

Maintenir et remettre en état :

- Assurer la maintenance des ouvrages
- Maintenir en état les matériels, les équipements et les outillages.

Animer et Communiquer :

- Animer une petite équipe
- Animer les actions qualité et sécurité
- Communiquer avec les différents partenaires
- Rendre compte d'une activité.

SAVOIRS

- Français et Histoire- Géographie - Education moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Prévention santé environnement
- Economie gestion
- Education physique et sportive

PUBLICS

- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Salarié en Contrat d'Apprentissage
- Promotion par Alternance (Pro-A)

DURÉE

De 1350 h, variable selon positionnement, dont 675 h en entreprise

DATES

Date de début : 01 septembre 2026

Date de fin : 31 août 2027

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (CAP, BEP)

En deux ans après :

- Une seconde professionnelle Construction Durable Bâtiment Travaux Public (SCDBTP)
- Une seconde générale ou technologique

Après un CAP :

- Métallier Serrurier
- Ferronnier d'art
- Réalisations industrielles en chaudronnerie et soudage
- Menuisier aluminium verre

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
Bac Pro Ouvrages du Bâtiment : Métallerie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)
RNCP39514

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le Baccalauréat Professionnel Ouvrages du Bâtiment : Métallerie atteste d'une compétence professionnelle fondée sur la maîtrise des savoir-faire fondamentaux, élargie à l'organisation et à la gestion du processus de mise en œuvre en atelier et sur les chantiers.

Cet élargissement de la compétence d'un jeune titulaire de ce diplôme de niveau 4, par rapport à celle d'un jeune titulaire d'un diplôme de niveau 3, le prédispose à assurer, à terme, des fonctions d'encadrement.

Après quelques années d'expérience en atelier et sur les chantiers, à réaliser des travaux et des tâches diverses, il pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et assurer la fonction de chef d'équipe. Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou créer une entreprise.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Possibilité de passer le Bac Pro en 1 an : Être titulaire d'un bac pro OBM/MAV/TEB

[Fiche RNCP 39514](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

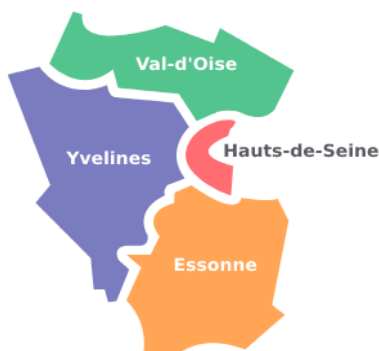
Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

Le GRETA des Yvelines met en œuvre cette formation en partenariat avec le CFA académique de Versailles.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT



DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Accueil
01 30 85 78 78
contact@greta-yvelines.fr

Assistante de formation
01 30 85 78 77
sophie.escat@ac-versailles.fr

Coordonnateur Pédagogique
01 30 85 78 78
loick.mouret@ac-versailles.fr

CFP référent
06 21 38 76 89
gabriel.filippi@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Agnès BIKORO
contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.